

Présentation

Johanna Maccioni et Cédric Juliens

La libéralisation des échanges, inhérente à la mondialisation, a laissé pour compte des régions défavorisées tant sur le plan économique que social. Des systèmes politiques illégitimes, instables, voire en conflits ont poussé sur les routes leurs ressortissants, à la quête de meilleures perspectives d'avenir. Plusieurs vagues de migration ont ainsi marqué l'histoire du *xx*^e siècle et récemment, avec la « crise des migrants », ce sont des millions de personnes qui ont quitté leur foyer à la recherche d'opportunités professionnelles ou d'une meilleure qualité de vie.

Arrivés en Occident, beaucoup ont fondé une famille et se sont insérés dans le tissu socioéconomique. Tous – parents et enfants, natifs du pays d'accueil ou étrangers – font alors l'expérience, à des degrés divers, de la rencontre avec de nouvelles cultures. Cette rencontre peut provoquer un repli, comme si les repères d'origine – avérés ou fantasmés – offraient une source de réconfort ou de protection contre les pratiques d'autrui, jugées anormales ou illicites. L'apport des rencontres interculturelles est pourtant indéniable. Mais, quand ces différences sont perçues sur le mode de la hiérarchie, des rapports de forces peuvent s'installer.

Dans ce monde d'échanges généralisés, les contacts sont inévitables mais les adhésions parfois éphémères. Les États-nations peinent à nourrir une croyance en un « Grand récit » unificateur (Lyotard), qui fédérerait les citoyens d'origines diverses. Entre les communautés, les relations ne vont pas forcément de soi, car la coexistence sur un même sol ne suppose pas la curiosité de l'autre.

Devons-nous renforcer un modèle assimilationniste où les minorités devraient adopter, de manière mimée ou forcée, les repères culturels de la majorité? Ou devons-nous plutôt présenter les repères occidentaux comme négociables, privilégiant le modèle de la coexistence voire de l'interculturalité? Cette dernière suppose toutefois un échange bilatéral. Dès lors, en l'absence de réciprocité, le risque n'est-il pas que se côtoient, dans une indifférence polie, des nantis

« de souche », socioculturellement favorisés, et des « immigrés » qui peinent à acquérir une reconnaissance sociale ?

L'interculturalité se nourrit d'un désir de s'ouvrir. Celui-ci peut être motivé par la curiosité de modifier ses propres cadres de références, par l'adhésion à un impératif moral d'accueil, par l'obéissance à une obligation légale, ou par des calculs pragmatiques – voire cyniques : la posture interculturelle pourrait améliorer la rentabilité et le profit.

Les réponses à ces questions d'ordre éthique, politique ou économique finissent par concerner l'ensemble de la population, à travers la promulgation de lois, chartes, codes ou autres règlements qui régissent ces interactions. Nombre de travailleurs sociaux, soignants, enseignants, agents administratifs, etc., s'y réfèrent pour orienter leurs comportements en situation de « différences culturelles ». Outre ces repères extérieurs, définis collectivement, les attitudes individuelles des professionnels sont aussi concernées dans ces rencontres. Depuis les années 1980 une littérature a vu le jour, principalement dans le champ de la sociologie et de la psychologie, quant aux « compétences interculturelles » que ces acteurs devraient posséder.

En 2008, le Conseil de l'Europe – avec le *Livre blanc sur le dialogue interculturel : vivre ensemble dans l'égalité de dignité* – et l'Unesco – avec sa parution *Compétences interculturelles : cadre conceptuel et opérationnel* en 2013 – ont tenté de fixer ce qui pouvait être attendu des professionnels et comment y parvenir. Ce champ reste néanmoins en plein essor : nombre d'études paraissent actuellement qui présentent de nouveaux concepts et domaines d'application.

Dans ce numéro, nous avons donné la parole à Wendy Leeds-Hurwitz, qui avait contribué à la publication de l'Unesco. Dans le premier article, elle revient sur les termes-clés, et prend en compte de nouveaux éléments. Sabine Choquet, dans le second article, présente les différents modèles politiques dans lesquelles les compétences interculturelles s'inscrivent, et plus particulièrement le modèle québécois. Le troisième article, de Audrey Heine et Laurent Licata, insiste sur la question de la reconnaissance identitaire comme enjeu fondamental de la rencontre interculturelle. Faisant suite à cette question, Eléonore Armanet propose en exemple les concepts d' « Islam-médicament » et de « Coran-pharmacie » pour montrer comment les participants aux cercles coraniques en Europe peuvent y trouver cette reconnaissance identitaire.

Après avoir présenté ces enjeux fondamentaux, nous nous intéresserons à la façon dont ils s'actualisent. Avec le cinquième article, Johanna Maccioni rend compte de l'offre de formation à ces compétences au travers de l'exemple du milieu de la santé belge. Puis Margalit Cohen-Emerique analyse des cas d'interactions interculturelles vécus difficilement par des travailleurs sociaux: elle montre comment les compétences interculturelles auraient pu contribuer à les aider. C'est aussi ce que met en valeur Cédric Juliens lors de sa rencontre avec l'équipe des médiatrices interculturelles du Foyer de Molenbeek, une profession spécifiquement fondée sur l'utilisation de ces compétences.

Pour s'ouvrir à de nouveaux domaines d'application, nous avons choisi de laisser une place à Anne Bartel-Radic, qui tentera une réponse aux questions suivantes: si les compétences interculturelles deviennent clairement identifiables, pourquoi ne pas les mesurer? Et dans ce cas, pourquoi ne pas recruter selon ce critère? Nombreuses sont les écoles ou universités qui mènent des projets d'échanges internationaux. Avec Fred Dervin nous verrons comment les mobilités académiques peuvent être considérées comme des opportunités de travailler les compétences interculturelles. Enfin, nous avons voulu offrir un décalage par rapport aux analyses des parutions académiques de cette revue, en recueillant le témoignage brut et singulier du metteur en scène et pédagogue Frédéric Dussenne. Celui-ci rend compte de ses *workshops* de théâtre à Ouagadougou, puis de sa création récente à Bruxelles de *Crever d'amour*, une adaptation d'*Antigone* avec une distribution composée de Burkinabés et de Belges issus de la diaspora africaine. Les compétences interculturelles ne sont-elles pas implicitement (ré)activées à travers le média artistique?

Enfin, Altay Manço clôturera le numéro et reviendra sur les différentes contributions en y dégagant à la fois les idées essentielles, les nœuds qui persistent et les pistes de réflexions pour l'avenir.